

“ouverts et restés en suspens, lesquels sous le nom  
 “de “Notes et autorisations” avaient figuré jusqu’alors  
 “parmi les entrées et on avait inscrit avec leur total  
 “véritable non seulement ces comptes débiteurs, mais  
 “de plus, tous ceux du même genre qui, dans des exer-  
 “cices antérieurs avaient été portés pour des sommes  
 “manifestement inférieures à leur importance réelle.

“Pour le second, cette ligne de conduite fut suivie,  
 “mais on sut faire mieux en soumettant à un rigou-  
 “reux examen et à une classification correcte toutes  
 “les sources de revenus de l’Etat. En outre, on incor-  
 “pora au dit Budget toutes les lois et dispositions  
 “financières élaborées ou dictées précédemment.”

Le budget de l’année précitée accuse un excédent en effectif de \$ 1.113,047.36; jamais jusqu’alors notre histoire financière n’avait enregistré semblable fait.

En 1895-96 le résultat fut plus satisfaisant encore: au 30 Juin 1896, en effet, tous les frais publics dûment couverts, le Gouvernement pouvait déposer dans les caisses de la Banque Nationale du Mexique plus de quatre millions et demi de piastres.



## CHAPITRE VII.

### Impôts et Contributions.

La source principale des fonds du Trésor a été pendant longtemps le produit des Douanes terrestres et maritimes. Notre tarif des douanes, ultra-protectionniste, impose encore aujourd’hui des droits presque prohibitifs sur la majeure partie des articles d’importation.

Ce système était basé sur ce principe erroné, que plus les droits d’entrée imposés aux effets étrangers sont élevés, et plus grand est le rendement des Douanes; et que ce service étant le plus facile à surveiller, facile aussi la perception des droits, c’était la source la plus certaine de bénéfices, dans un pays plongé comme le nôtre l’était alors dans de continuelles guerres intestines.

Plus tard, ces droits de douane étaient considérés comme protégeant l’industrie nationale naissante, doublement favorisée aujourd’hui par le tarif mentionné et par la dépréciation de l’argent.

Le système protectionniste s’est si bien enraciné chez

nous, que l'Hon. Matías Romero, qui se dit partisan du libre-échange, et a pris dans trois occasions différentes le portefeuille des Finances, n'a jamais cru devoir modifier ce système; les conditions économiques du pays étaient, en effet, si précaires, qu'il eût été téméraire d'y apporter un changement radical; cette source de production, déjà insuffisante, en eût été réduite et cette réforme aurait pu donner un résultat désastreux.

Les impôts intérieurs ont acquis, par la suite, de plus en plus d'importance, principalement celui du Timbre, et ont enrichi le Trésor; ces produits ne sont pas sujets à des fluctuations aussi considérables et préjudiciables que ceux des Douanes: l'importation de marchandises étrangères varie, en effet, selon la consommation du pays et sa prospérité; il en résulte que dans les années de mauvaises récoltes la demande de ces effets est moins considérable; elle varie aussi d'après les fluctuations de la valeur de l'argent, qui est notre étalon monétaire; et en outre, par d'autres causes secondaires.

Les sources du Trésor Fédéral peuvent se diviser en cinq groupes:

I. Impôts sur le Commerce extérieur.

II. Impôts intérieurs applicables dans toute la Fédération.

III. Impôts intérieurs spéciaux au District Fédéral et aux Territoires.

IV. Services publics.

V. Produits et rapports divers.

Etudions séparément chacune de ces catégories.

### I.—*Impôts sur le Commerce extérieur.*

La principale ressource du Mexique a été presque toujours l'apport des douanes de terre et de mer, comme il fut celle de l'Espagne durant les trois siècles de sa domination.

Par le peu de connaissances de nos hommes politiques en matière de science économique, les révolutions qui constamment perturbaient le pays, et aussi à cause de la non existence d'une Statistique sérieuse, on a dû conserver le système des droits élevés, prohibitifs pour quelques articles d'importation.

La plupart de ceux qui se sont livrés à l'étude de notre histoire financière ont attribué ces erreurs à des tendances protectionnistes, vestiges de l'ancien régime colonial; cette assertion n'est pas complètement dénuée de fondement, mais elle ne constitue pas l'unique source ni même l'origine principale de ces erreurs. Au moment de conquérir notre indépendance, nous avons trouvé ce système établi dans le pays, et nous l'avons conservé, par ignorance, et aussi parce que, dans cette période de révolutions, le temps manquait pour en étudier et en implanter un meilleur.

D'autre part, la perception des droits de douane offrait moins de difficultés que celle de tout autre impôt;—nous l'avons dit plus haut,—elle était plus sûre, plus facilement négociable et tout indiquée dans ce pays aussi étendu et peu peuplé que le Mexique, lequel n'avait pas une notion, même approximative, de ses ressources naturelles, n'avait ni cadastre, ni statistique, ni voies de communication.

Dans notre Tarif de Douanes, les droits d'importation se rapportent aux onze articles suivant: 1<sup>o</sup> Matières animales.—2<sup>o</sup> Matières végétales.—3<sup>o</sup> Matières minérales.—4<sup>o</sup> Tissus et leurs manufactures.—5<sup>o</sup> Produits chimiques et pharmaceutiques.—6<sup>o</sup> Boissons et spiritueux, fermentés et naturels.—7<sup>o</sup> Papier et ses applications.—8<sup>o</sup> Machines et appareils.—9<sup>o</sup> Véhicules.—10<sup>o</sup> Armes et explosifs.—11<sup>o</sup> Articles divers.

Il est perçu, en outre, sur les marchandises, des droits additionnels: 1½ p<sup>s</sup> sur le montant des droits d'importation, lequel est alloué à la Municipalité chargée de la perception; le 2 p<sup>s</sup> destiné aux travaux des ports et le 2 p<sup>s</sup> de timbres; ce qui représente en tout le 5½ p<sup>s</sup> des droits d'importation.

Les Douanes maritimes perçoivent, en outre, des droits de tonnage, pilotes et service des phares.

Voici le tableau des produits de douanes perçus de 1823 à 1856-57 inclus.

1823 à 1825-26 environ.....	\$ 19.230,671.06
1826-27.....	7.828,208.44
1827-28.....	5.692,026.70
1828-29.....	6.497,288.93
1829-30.....	4.815,418.25
1830-31.....	8.287,082.92
1831-32.....	7.335,637.76
1832-33.....	7.538,525.47
1833-34.....	8.786,396.94
1834-35.....	8.920,408.28
1835-36.....	5.835,068.51
	<hr/>
	\$ 80.769,133.26

	\$ 80.769,133.26
1836-37.....	4.377,579.52
1838 environ .....	2.838,940.73
1839 „ .....	5.577,890.67
1840 „ .....	8.309,918.65
1841 „ .....	6.597,912.32
1842 „ .....	6.034,342.29
1843 „ .....	8.507,478.79
1844 „ .....	8.254,141.96
1845 „ .....	5.814,048.69
1846 „ .....	6.747,932.35
1847 „ .....	1.394,609.52
1848 „ .....	6.660,037.96
1849 „ .....	6.338,437.50
1850-51 jusqu'au 30 Juin 1851.....	5.337,068.62
1852 du 1er. Juillet 1851 au 30 Juin 1852.....	6.108,835.26
1852-53 environ.....	4.906,533.17
1853-54 „ .....	8.399,208.93
1854-55 „ .....	8.096,208.85
1855-56 „ .....	6.759,522.70
1856-57 „ .....	6.854,061.78

Total en 34 années.....\$ 214.681,443.52

Moyenne annuelle.....\$ 6.314,160.10

De 1857 à 1867 elles ont produit les quantités ci-après:

1857-58 environ.....	\$ 6.854,061.78
1858-59 „ .....	6.854,061.78
1859-60 „ .....	6.854,061.78
1860-61 „ .....	6.854,061.78
1861-62 „ .....	6.854,061.78
1862-63 „ .....	6.854,061.78
1863-64 „ .....	6.854,061.78
1864-65 „ .....	6.854,061.78
1865-66 „ .....	6.854,061.78
1866-67 „ .....	6.854,061.78
Total en dix ans.....	\$ 68.540,617.80
Moyenne annuelle.....	\$ 6.854,061.78

Pour cette période de dix ans, il n'existe pas de statistique fiscale; l'évaluation a été faite d'après la moyenne des 6 années précédentes.

Cette même période a vu la guerre de la Réforme (de 1857 à 1860), celle de l'Intervention et de l'Empire (de 1862 à 1867).

De 1867-68 à 1876 les recettes furent:

1867-68.....	\$ 9.566,360.99
1868-69.....	9.606,491.73
1869-70.....	10.884,953.72
1870-71.....	8.510,531.66
1871-72.....	9.062,771.23
1872-73.....	9.244,204.67
1873-74.....	11.309,548.53
	\$ 68.184,862.53

	\$ 68.184,862.53
1874-75.....	10.126,143.54
1875-76.....	9.177,786.32
1876-77.....	9.319,673.30
Total en dix ans.....	\$ 96.808,465.69
Moyenne annuelle.....	\$ 9.680,846.56

Comme nous l'avons déjà dit, l'ère nouvelle commença pour la République au commencement de l'année 1877, avec l'Administration du Général Porfirio Diaz, qui dura jusqu'au 30 Novembre 1880. Les années fiscales ne correspondant pas aux périodes présidentielles, nous nous voyons obligés de compter du 1er. Juillet 1877 (bien que le Général Diaz ait occupé la présidence dès Décembre), au 30 Juin 1881 (commencement et terme de l'année fiscale).

Voici les revenus de cette période de 4 ans:

1877-78.....	\$ 13.449,850.35
1878-79.....	10.464,577.26
1879-80.....	12.753,128.70
1880-81.....	14.666,522.82
Total dans les 4 ans.....	\$ 51.334,079.13
Moyenne annuelle.....	\$ 12.833,519.70

La deuxième période d'administration du Général Diaz a commencé le 1er. Décembre 1884 et dure encore.

Suivant la méthode déjà établie, nous compterons par années fiscales, du 1er. Juillet 1888 au 30 Juin 1897.

1885-86.....	\$ 15.104,865.72
1886-87.....	17.548,617.99
1887-88.....	19.289,615.14
1888-89.....	19.374,117.11
1889-90.....	22.552,540.85
1890-91.....	20.950,181.79
1891-92.....	20.812,376.14
1792-93.....	17.537,396.97
1893-94.....	16.897,281.22
1894-95.....	19,681,499.51
1895-96.....	23.424,555.64
1896-97.....	23.639,580.91
<hr/>	
Total en 12 ans.....	\$ 236.814,277.09
<hr/>	
Moyenne annuelle.....	\$ 19.734,523.09

### Résumé.

Périodes.	Moyennes annuelles.	Différence. Augmentation.
De 1823 à 1856-57.....	6.314.160.10	.....
De 1857-58 à 1866-67..	6.854,061.78	539,901.68
De 1867-68 à 1876-77..	9.680.846.96	2.826,785.18
De 1877-78 à 1880-81..	12.833,519.78	3.152,672.82
De 1881-82 à 1884-85..	17.710,031.65	4.876,511.87
De 1885-86 à 1896-97..	19.734,523.09	2.024,491.44

Les impôts sur le commerce extérieur dont il est question dans ce Chapitre ont été répartis, pour l'année fiscale 1896-97, de la façon suivante:

1. Droits d'importation.....	\$ 21.481,225 93
2. Droits d'exportation de bois de construction et d'ébénisterie et transit de bois étrangers.....	191,496 41
3. Droits d'exportation sur les articles suivants:	
Orseille .....	\$ 715 58
Textile.—Henne- quen .....	355,457 04
Café.....	508,414 85
Cuirs et peaux.....	77,369 07
Chiendent.....	24,842 18
Gutta percha (chi- cle) .....	42,524 65
Textile.—Ixtle .....	43,262 50
	<hr/>
	1.052,585 87
4. Droits de transit.....	42 53
5. 2 p <sup>s</sup> additionnel pour les travaux des ports .....	426,728 10
6. Droit de 5 sous par tonne et \$1.00 par décimètre de calage, suivant les fractions B et C de l'art. 4 du Décret du 28 Mai 1881.....	10,384 59
7. Droits de tonnage, phares et emmagasinage.....	98,611 15
	<hr/>
	\$ 23.261,074 58

	\$ 23.261,074 58
8. Droits de patente et de navigation.....,,	1,208 00
9. Droits de pilotage et autres services des ports.....,,	42,498 44
10. Droits du service de santé....,,	72,079 19
11. „ Consulaires .....,,	227,294 50
12. „ pour certificats donnés par les Ministères ou les Consuls mexicains à l'étranger.....,,	8,393 25
13. Droits spéciaux concédés le 4 Décembre 1894, pour le paiement des travaux de couverture du môle de Veracruz.....,,	27,032 95
Total des impôts.....\$	23.639,580 91

*Impôts intérieurs décrétés pour toute la Fédération.*

Ils comprennent quatre articles:

1. Produit de l'impôt du Timbre.
2. Droits sur la frappe, raffinage, fonderie et essais de monnaie.
3. Droits sur les marques de fabrique.
4. „ sur les brevets d'invention.

L'impôt du Timbre a été créé en 1875 par le Ministre Matias Romero, pour substituer le papier timbré; le nouveau système eut à supporter au début une terrible opposition; mais le pays s'est peu à peu accou-

tumé à cet impôt tres généralisé aujourd'hui et qui n'offre plus aucune difficulté dans son application.

Dans les premiers six mois de son établissement, du 1er, Janvier au 30 Juin 1875, cet impôt produisit \$ 1.097,668.28; soit, \$ 2.195,336.56 pour un an.

Dans l'année fiscale terminée au 30 Juin 1897, le Timbre a produit \$ 19.948,271.29, soit presque neuf fois autant que dans la première année.—Il est vrai aussi que la loi s'est beaucoup généralisée depuis lors.

Voici en détail le produit de cette dernière année:

A. Impôts sur les documents, livres, &c., en timbres ordinaires.....\$	6.885,083 65
B. Contribution fédérale.....,,	5.397,986 35
C. 7 p $\text{S}$ sur l'importation d'effets étrangers.....,,	1.556,556 80
D. Impôts sur les titres et propriétés de mines.....,,	648,470 82
—Impôt du 30 p $\text{S}$ sur l'exploitation et l'exportation des métaux précieux.....,,	2.079,612 70
E. Produits des timbres dans les libérations de biens-fonds....,,	17,234 50
F. Impôt sur les tabacs fabriqués.....,,	1.161,480 42
G. Impôt sur les boissons alcooliques.....,,	818,411 05
	<hr/>
	\$ 18.564,836 29